

lisation et l'autorisation d'effectuer ces paiements aux producteurs réels résidant au Canada; pour ouvrir au Fonds du revenu consolidé le compte de stabilisation pour le grain des prairies; pour prévoir la rétention d'une contribution à même le produit de toute vente de grain; pour prévoir le remboursement des versements excédentaires de contributions et le paiement du montant du déficit y compris celui de l'intérêt payable par la Commission canadienne du blé relativement au grain et à la période de livraison en commun qui a pris ou prend fin le 31 juillet 1970; pour établir un comité consultatif et prévoir la rémunération et les frais des membres de ce comité; pour prévoir, au cours de l'exercice financier commençant le 1<sup>er</sup> avril 1971, les paiements transitoires spéciaux au montant global de cent millions de dollars faits aux producteurs réels résidant au Canada et nommés dans un livret de permis délivré avant le 1<sup>er</sup> mars 1971 pour la campagne agricole 1970-71; pour prévoir que toutes les sommes restant dans la Caisse d'urgence des terres des Prairies soient inscrites au crédit du Compte de stabilisation pour le grain des Prairies; et pour prévoir l'abrogation et la modification de certaines lois connexes, et, en outre, les questions résultantes de l'application de la loi.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent de la procédure et de l'organisation du Bill C-242, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, la Loi sur les allocations de retraite des députés et la Loi instituant la retraite des membres du Sénat.

M. MacEachen, appuyé par M. Marchand (Langelier), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la procédure et de l'organisation.

Il s'élève un débat;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

#### (Bills privés)

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent des transports et des communications du Bill S-12, Loi concernant la Central-Del Rio Oils Limited.

M. Harries, appuyé par M. Goode, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des transports et des communications.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. MacEachen, appuyé par M. Marchand (Langelier),—Que le Bill C-242, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, la Loi sur les allocations de retraite des députés

et la Loi instituant la retraite des membres du Sénat, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la procédure et de l'organisation.

#### Le débat se poursuit:

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-218, Loi modifiant les dispositions du Code criminel relatives à la mise en liberté des prévenus avant le procès ou pendant l'appel.

#### (Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 02 du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

#### Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

MM. Murta et Sulatycky en remplacement de MM. Alkenbrack et Robinson sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture.

M. Code en remplacement de M. McKinley sur la liste des membres du comité spécial sur les dépenses électorales.

M. Peters en remplacement de M. Barnett sur la liste des membres du comité permanent des pêches et des forêts.

MM. Buchanan et Thomas (Moncton) en remplacement de MM. Reid et Simpson sur la liste des membres du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

MM. Cullen et Deakon en remplacement de MM. Pringle et Noël sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

MM. Deakon et Crossman en remplacement de MM. Côté (Richelieu) et Stafford sur la liste des membres du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. McQuaid en remplacement de M. McCleave sur la liste des membres du comité permanent de l'expansion économique régionale.

M. Émard en remplacement de M. Foster sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.